Le Havre (76) : le père battait son fils et le laissait se faire endoctriner

13/12/2015 à 16h45

«Le professeur nous a dit qu'il fallait prendre les armes pour tuer les mécréants en Europe. Quand il y a eu les attentats, le professeur nous a dit que c'était bien fait pour la France. » Ces paroles sont celles d'un Havrais de 9 ans qui suit désormais sa scolarité au Maroc. Son père est poursuivi devant le tribunal correctionnel du Havre pour « soustraction par un parent à ses obligations légales » et pour violences sur sa compagne et sur le même fils.



« Pour le remettre sur le droit chemin »

« Pour le remettre sur le droit chemin », répond Pascal concernant les coups. Il conteste la première infraction. Ce mercredi 4 novembre, la mère du petit se tourne vers la police. Elle déclare revenir d'un énième voyage au Maroc où elle a rendu visite à son mari et à leur enfant. Ils y vivent par périodes de trois mois. À cette occasion, elle apprend à Pascal qu'ils ont fait l'objet d'une perquisition administrative à leur appartement du Havre. L'homme , au physique impressionnant, entre en colère et menace de partir en Espagne avec le fils commun. La femme explique craindre ses réactions. « Quand je suis tombée enceinte de notre second enfant aujourd'hui âgé de 4 ans, il n'en voulait pas. Il avait pris rendez-vous pour que j'avorte. »
Le fils de 9 ans est aussi corrigé. La mère décrit des coups de corde ou de ceinture sur les fesses et des gifles. L'homme se vante de n'avoir jamais touché « au visage » de son fils. Et, il y a cette accusation de manquement à la scolarisation. « Le problème est que vous n'avez pas scolarisé votre enfant dans une école reconnue en France ou au Maroc », tente d'expliciter le tribunal. La mère a évoqué une inscription à un établissement « religieux » ou « coranique », décidée par Pascal seul.
Selon nos informations, le prévenu serait sujet d'une "fiche S" (personnes que l'on soupçonne de visées terroristes ou d'atteinte à la sûreté de l'Etat), ce que n'a pas pu ou voulu confirmer le parquet.

Paris Normandie

Merci à **Jesse James**